



COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER

JEUDI 21 JANVIER 2021 À 19H

**QUARTIER
RÉPUBLIQUE**



Sur radioagora-nanterre.fr en direct et à distance

Vous trouverez ci-dessous les réponses aux questions posées, soit sur le répondeur, soit dans le fil de discussion, qui n'ont pas pu être abordées pendant la séance. Le podcast du conseil de quartier est en ligne, vous pourrez également en prendre connaissance sur le site de la ville.

CONTEXTE

La crise sanitaire a amené la ville à réfléchir à la façon de garder le lien entre les habitants et la municipalité, malgré l'interdiction de se rassembler. Constitué habituellement par les conseils de quartiers, ce lien a dû être imaginé sous une autre forme. Tous les quartiers expérimentent donc une première cession de conseils de quartiers radiophoniques :

- Les élus de la ville sont en studio radio à l'Agora avec un journaliste et une équipe technique.
- Les habitants ont pu laisser des messages sur un répondeur jusqu'à 24h avant le conseil de quartier.
- Les habitants peuvent laisser pendant l'émission des messages sur le chat du site de radio Agora. Ces messages sont lus aux élus pendant l'émission par l'équipe technique, et les élus y répondent en direct.

L'émission est disponible en podcast sous ce lien : <https://radioagora-nanterre.fr/broadcast/12244-Conseil-de-quartier-Republique>

De ce fait ce compte-rendu se veut complémentaire du podcast et se concentre sur les réponses aux questions qui n'ont pas pu être entièrement développées pendant l'émission, classées par thématiques.

ORDRE DU JOUR : AMÉNAGEMENTS ALLÉE DES PARFUMEURS

SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENTS SUR L'ALLÉE DES PARFUMEURS PRÉSENTÉE PAR LES ÉLUS

Deux barrières seront installées pour réguler l'accès des deux-roues à l'allée des Parfumeurs : une côté gare Nanterre-Ville/Épicerie sociale (accès 1), une côté rue Becquet (accès 2).

- Accès 1, côté gare Nanterre-Ville/Épicerie sociale : un U oscillant pour Personne à Mobilité Réduite, vélos, poussettes, + une barrière levante avec partie basse pleine pour empêcher le passage dessous, qui s'ouvrira pour les ramassages des ordures ménagères, encombrants et déménagements.

- Accès 2 côté rue Becquet : un U oscillant pour Personne à Mobilité Réduite, vélos, poussettes et une chicane piétons, + une barrière levante avec partie basse pleine pour empêcher le passage dessous, qui s'ouvrira pour les ramassages des ordures ménagères, encombrants et déménagements.

À ce stade, les bornes mobiles sont laissées en l'état. Une observation de un an sera réalisée afin de déterminer si elles doivent être supprimées, conservées ou déplacées.

Budget prévisionnel : 30 000€ par barrière + 10 000€ pour les travaux engendrés soit 70 000€.

CADRE DE VIE

QUESTION Bonsoir, concernant l'allée des Parfumeurs, il n'y a pas que le problème des deux-roues, il y a trop de passages, mais le plus désagréable c'est le bruit du train à toute heure. Pour finir, dommage que les locataires avoisinants jettent les détritrus par la fenêtre, tout est neuf et ça commence à se dégrader... merci pour ces conseils municipaux même si on peut mieux faire.

RÉPONSE Sur le train, la distance règlementaire est respectée dans les constructions mais les nuisances acoustiques ne peuvent malheureusement être totalement absorbées par la distance.

Concernant le jet d'ordures, les services municipaux mènent régulièrement des campagnes de sensibilisation car le phénomène est général, et non spécifique au quartier.

SÉCURITÉ/INCIVILITÉ

QUESTION Je découvre la radio de quartier habitant depuis peu à Nanterre. Je souhaiterais savoir s'il est possible d'aménager devant le 24 av. du Général-Gallieni, angle allée des Parfumeurs, un dos d'âne pour faire ralentir les véhicules à vive allure et barrière sur trottoir pour empêcher les vélos et trottinettes devant le 24 Général-Gallieni. Plusieurs fois des enfants et adultes ont failli se faire renverser par des vélos et trottinettes et véhicules qui roulent très très vite.

RÉPONSE Les services municipaux vont étudier les solutions pour faire ralentir les véhicules.

QUESTION Bonsoir, la caméra est-elle une caméra de vidéo-verbalisation ? Si ce n'est pas le cas : dans quelle mesure et quelles conditions la police visionne les images ?

RÉPONSE Sur le dispositif de vidéo-protection, les images capturées sont directement reliées au commissariat et la police nationale peut réquisitionner les images sur demande dans le cadre d'enquêtes qu'elle mène. S'agissant de la vidéo-verbalisation : certains secteurs sont déjà en expérimentation. À l'issue de cette expérimentation, il pourra être étudié la possibilité d'étendre le périmètre des secteurs de vidéo-verbalisation, au cas par cas. Mais il est important de savoir que, conformément à la législation en vigueur, seuls quelques cas sont vidéo-verbalisables comme par exemple l'arrêt ou le stationnement gênant ou dangereux de véhicules ou encore, le stationnement sur des emplacements dédiés sur les pistes cyclables.

AMÉNAGEMENT

QUESTION Bonjour, j'ai une question pour le conseil de quartier : Dans la rue des Parfumeurs, nous avons un problème de passage de deux-roues motorisés. Le problème a été analysé par la mairie, et des solutions d'aménagements avaient été envisagés, notamment la pose de mobilier urbain destiné à empêcher ces deux-roues de passer. Une solution est-elle à l'étude ? Où en est-on ?

QUESTION Ce n'est pas que des rodéos, c'est aussi des professionnels qui passent en deux-roues. Aucune fixette sur les jeunes même s'ils sont en partie responsables.

QUESTION J'ai compris que le blocage porterait sur l'impasse de la gare. La circulation passera alors vers l'allée Hélène-et-Mercedes-Cocquet, elle aussi piétonne. Un blocage pour les scooters aux alentours de la rue Becquet n'aurait pas été envisageable ?

QUESTION Le plus important c'est de faire cesser les incivilités rue Général-Gallieni et allée Mercedes-Coquet et allée des Parfumeurs : scooters, vélos et trottinettes sur trottoir rue Général-Gallieni faire des aménagements pour les stopper. Ils circulent trop vite.

RÉPONSE Les propositions faites ce jour en conseil de quartier ont en effet pour objectif de dissuader les deux-roues d'entrer dans la zone piétonne allée des Parfumeurs.

QUESTION Est-ce que ça vaut le coup de payer une place de parking alors qu'il y a des vols de pièces de voitures sans parler des squats ?

QUESTION Madame Boudjemaï vos arguments pour payer une place de parking sont recevables mais vous savez comme moi que les citoyens payent une place de parking par souci de sécurité et éviter les incivilités.

RÉPONSE La sécurisation des parkings privatifs relève de la responsabilité des bailleurs ou des copropriétés. La ville s'emploie à sécuriser l'espace public, et encourage dans le même temps le stationnement dans les espaces privatifs, afin de libérer l'espace public pour le rendre plus favorable aux transports en commun, piétons, vélos, et autres moyens de transports doux.

QUESTION Quand aurons-nous des prises électriques pour nos voitures hybrides ?

RÉPONSE La municipalité souhaite en effet accompagner le développement de bornes de recharge sur le territoire communal. Pour trouver la solution la plus efficace et la plus rationnelle sur le plan budgétaire, le réemploi des bornes Autolib', d'ores et déjà présentes dans l'espace public, est à l'étude aux fins de les rendre utilisables par les Nanterriens. Plusieurs options sont possibles notamment pour le choix des établissements à qui serait déléguée la maîtrise d'ouvrage. Une solution devrait être arbitrée avant l'été 2021.

QUESTION Tant que j'y pense, sur l'avenue de la République on a un skate park, il a coûté beaucoup d'argent mais il n'y a pas de WC, certains commerçants se sont plaints des usagers du parc faire des allers-retours pour aller aux toilettes. Bon ce n'est pas le temps d'en parler avec le virus mais ça serait bien d'y penser.

RÉPONSE Ce skate park comme les autres squares publics municipaux n'a pas vocation à être doté de wc.

QUESTION Mon fils demande de faire un petit train de foot au skate parc pour jouer avec ses amis.

QUESTION Dans le cadre du plan lutte contre la canicule, une plantation d'arbres peut-elle être envisagée dans le parc sur le skate parc ?

RÉPONSE Ce skate park a été aménagé sur la couverture de l'autoroute A86. De ce fait, l'épaisseur de pleine terre ne permet pas d'y planter des arbres de haute tige. Pour y remédier, des buttes ont été mises en place à la création du parc pour permettre la plantation d'arbres qui doivent maintenant se développer pour pouvoir apporter de l'ombrage.

SOLIDARITÉ

QUESTION Comment créer du lien entre les habitants ? Les propriétaires et locataires ne communiquent pas. La mixité se passe mal, beaucoup de départs, beaucoup de déceptions.

QUESTION Ne faites pas de fixette sur les jeunes, trouvez-leur une occupation, ce n'est pas le gros du problème actuel.

RÉPONSE La municipalité est consciente de l'enjeu de réussir la mixité dans les quartiers et accompagne cet objectif dans de nombreux pans de ses actions, notamment et de façon non exhaustive :

- Depuis 2018, une campagne de Budgets participatifs permet aux habitants d'être à l'initiative de projets qui contribuent à améliorer le vivre ensemble et à faire en sorte que les habitants soient acteurs de leur cadre de vie et de la richesse de leur environnement et de leur cadre de vie social et urbain.
- Les associations qui répondent à ces besoins sont subventionnées et accompagnées en terme de formation par la ville.
- La politique municipale d'accompagnement scolaire constitue également un levier majeur de cette action, avec notamment le dispositif « Après l'école ».
- Les espaces jeunesse développent des propositions en direction des jeunes qui sont l'occasion de permettre aux jeunes de se retrouver autour d'activités constructives et collectives.
- Des séjours pour les enfants, les seniors, les jeunes et les familles sont également proposés pendant les vacances.
- Le développement de logement social au sein des opérations de logements privatifs est imposé au PLU.

- Le Contrat Nanterrien de Réussite soutient les jeunes dans leur parcours de formation et d'insertion en complément des dispositifs de droit commun.
- Le CCAS accompagne également des jeunes, souvent sans soutien parental, dans leur parcours d'insertion, d'hébergement et d'accès aux droits.

QUESTION C'est sûr que pour l'épicerie il aurait mieux valu du définitif plutôt que des Algeco, on sent que c'est du temporaire qui va rester..

C'est quand même ballot d'avoir restauré tout le quartier avec des contraintes au niveau esthétique et de mettre un Algeco au milieu. On ne parle pas de sa destination mais de la forme.

QUESTION Des projets d'insertion professionnelle dans notre quartier ?

RÉPONSE La question de l'insertion professionnelle est un enjeu qui dépasse l'échelle des quartiers, et l'échelle communale. Bien que cette compétence ne soit pas mise en avant par l'intercommunalité, la municipalité a choisi d'être acteur de ce domaine à travers de nombreux dispositifs.

La Maison de l'Emploi et de la Formation est l'opérateur de la ville pour les enjeux relatifs à l'insertion professionnelle. Elle gère à ce titre de nombreux dispositifs :

- Clauses d'insertion,
- Espace Insertion,
- PLIE,
- etc.

La mission locale qui fait partie intégrante de la MEF constitue un autre levier d'action en matière de soutien à l'insertion professionnelle. Ce service public de proximité est ouvert aux jeunes de 16 à 25 ans, résidant sur la commune de Nanterre et sortis du système scolaire. Elle propose différents services :

- aide à la construction d'un parcours d'insertion professionnelle,
- accompagnement vers l'emploi,
- orientation vers les autres dispositifs,
- Garantie Jeunes,
- Etc.

Le deuxième axe développé par la ville est le soutien financier aux acteurs de l'insertion professionnelle à travers, notamment, l'appel à projets subvention de fonctionnement et l'appel à projets contrat de ville.

Enfin, la ville de Nanterre travaille en étroite collaboration avec le Pôle Emploi de Nanterre pour organiser des événements relatifs à l'emploi (salon pour l'emploi, webinaires thématiques etc.).

ENVIRONNEMENT

QUESTION On a installé des ruches au Château, les abeilles rentrent dans les logements et certains voisins se plaignent dont une mère de famille et son bébé qui s'est fait piquer. J'ai essayé de contacter l'association, j'ai eu aucun retour de leur part, ont-ils le droit d'installer des ruches sans concertation avec les habitants ?

RÉPONSE L'implantation de ruches est règlementée par l'État et le département à Nanterre. Les abeilles, domestiques ne sont en général pas agressives. Les ruches qui sont sur un terrain privé n'ont, elles, pas besoin d'autorisation.

QUESTION Le château nous a proposé une parcelle pour jardiner et pourquoi pas partager des événements, depuis aucun retour de leur part. Peut-être relancer ce projet ?

RÉPONSE La municipalité encourage la création d'une association pour permettre d'encadrer les activités des riverains au sein du Château comme c'est déjà le cas avec les associations qui ont actuellement la gestion de l'entretien des parcelles du Château.

INFO DANS LE « CHAT » EN SÉANCE L'épicerie solidaire est en train de cultiver tout un jardin potager et de fleurs. Ils font ce travail avec des bénévoles et des dons. Il y a en projet de planter des arbres fruitiers et autres. L'espace va être cultivé pour produire des légumes pour les abonnés.

Pour répondre sur le jardin du Château, une association vient de défricher tout le périmètre et des semis et plantations vont continuer. Pour mémo, le parc comporte de nombreux légumes, herbes médicinales et des amandiers.

QUESTION Souvent il y a des papiers ou des ordures amenés soit par le vent ou autre et les agents de la voirie ne passent pas tous les jours. Est-ce normal ?

RÉPONSE La collecte des ordures ménagères est faite quotidiennement sur le quartier. Il est arrivé que des voitures mal stationnées empêchent le ramassage, et que cela engendre une surcharge des bacs qui ont alors pu déborder. Les jours de grand vent, cela peut générer une gêne. N'hésitez pas à nous contacter sur l'adresse générique si cela arrivait à nouveau.

QUESTION Que faire face à la prolifération de rats au skate park ?

RÉPONSE La municipalité est très vigilante sur la question des nuisibles et notamment des rats, qui sont un problème dans la plupart des villes. Il n'a pas été constaté une prolifération significative de rats sur ce site. Quand c'est le cas, le meilleur traitement est d'éviter le dépôt de déchets sur l'espace public car ce sont eux qui attirent les rats.

QUESTIONS DÉPOSÉES SUR LE RÉPONDEUR AVANT LE CONSEIL DE QUARTIER

QUESTION Terrain en friche ex-mosquée av. de la République

- La ville porte-t-elle 1 ou 2 projets d'occupation ?

- Quelles modalités de concertation sur ces projets ?

RÉPONSE Ce terrain appartient actuellement à l'aménageur Paris La Défense qui y envisageait une petite opération de logements. La ville n'y était pas favorable et c'est la raison pour laquelle elle a amorcé des négociations avec l'établissement public pour acquérir la parcelle en vue d'implanter une activité d'agriculture urbaine.

Le conseil municipal de mai proposera de l'acquérir afin de pouvoir mettre en œuvre un projet d'intérêt général, et si possible d'agriculture urbaine.

Si le conseil municipal valide cette acquisition, la ville pourra acquérir le terrain en mai-juin : il sera alors proposé au collectif de quartier de présenter un projet à un conseil de quartier avant l'été.

Quel que soit le projet choisi, il devra être compatible avec les caractéristiques du site, et notamment le fait que le sol ne permet pas de cultiver des produits comestibles en pleine terre .

QUESTION Le terrain de l'ex-mosquée commence à se remplir de débris ? Un nettoyage est-il prévu ?

RÉPONSE La ville a demandé un nettoyage qui a été fait fin janvier par Paris La Défense.

QUESTION Pourquoi des Algecos laids en rez-de-chaussée alors qu'on est dans la perspective d'un monument historique ?

RÉPONSE Ce projet d'épicerie sociale est une expérimentation d'où l'idée d'une construction légère. Pour des raisons économique et écologiques, il a été retenu de réutiliser des Algecos de la ville, qui avaient servi pour les travaux de l'école des Pâquerettes.

Sur le plan social, cette épicerie qui a été inaugurée en novembre 2020 est déjà un succès : elle a déjà permis d'accompagner un nombre important de familles qui traversent provisoirement une période difficile et qui ont été envoyées notamment par le centre action sociale de la ville.

QUESTION Une partie du jardin du Château est en friche : pourquoi n'a-t-il pas été proposé de mobiliser les bonnes volontés ?

RÉPONSE Etic le gestionnaire du Château a donné en gestion sous convention contractuelle les parcelles du jardin à 4 associations : Espero, Endat, la Part Tisane, et Monkey Quest.

Le jardin est actuellement en période hivernale et on laisse le jardin respirer.

Il faut également noter que la crise sanitaire n'a pas épargné les associations qui font de leur mieux mais parfois à moyens réduits. Par exemple, la Part tisane est composée d'étudiants, dont on connaît actuellement les difficultés .

QUESTION Quand rouvrira le restaurant du Château ? À l'heure actuelle le plus beau monument de Nanterre échappe à ses habitants.

RÉPONSE Le restaurant Foodentropie est fermé au public depuis septembre 2019. L'activité s'est recentrée sur l'organisation d'événements d'entreprise et la location de leur espace.

Quoiqu'il en soit, la reprise de l'activité des restaurants ne peut s'envisager à l'heure actuelle en raison de la crise sanitaire : les établissements de la restauration sont fermés et les salariés souvent en télétravail.

Les perspectives de reprise ne peuvent s'envisager qu'à moyen terme avec la sortie de crise.

Toutefois, d'autres startups de restauration existent au Château et proposent des offres de service à la livraison ou du click & collect et il est possible de passer commande auprès d'elles.



MAIRIE DE NANTERRE

**POUR RECEVOIR LES ACTUALITÉS DE VOTRE QUARTIER,
PENSEZ À VOUS INSCRIRE À LA NEWSLETTER SUR [NANTERRE.FR](https://www.nanterre.fr)**